

N°2024/189

Nouméa, le 27 septembre 2024

DÉPLOIEMENT DE L'APPLICATION FLOWBIRD POUR LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT

Afin de faciliter le quotidien des automobilistes, la ville de Nouméa met à disposition l'application Flowbird pour le paiement du stationnement au centre-ville et au quartier Latin à partir du mardi 1er octobre.

**HORODATEURS DU CENTRE-VILLE ET QUARTIER LATIN
PAYEZ ET GÉREZ VOTRE STATIONNEMENT
AVEC VOTRE TÉLÉPHONE**

- ✓ **PAYEZ À DISTANCE**
- ✓ **AJUSTEZ VOTRE TEMPS**

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION MOBILE
FLOWBIRD  ET SUIVEZ LES INSTRUCTIONS**

SIMPLIFIEZ VOTRE STATIONNEMENT !



Les automobilistes peuvent désormais gérer le paiement et la durée de leur stationnement au centre-ville et au quartier Latin en utilisant l'application Flowbird depuis leur smartphone, tablette ou ordinateur, sans avoir à se déplacer ou à rechercher un horodateur.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour utiliser l'application, il faut la télécharger gratuitement sur Google Play ou Apple Store, puis l'interface vous indique la marche à suivre.

1. Après l'installation de l'application, Flowbird vous demande de confirmer le pays d'utilisation. Sélectionnez "Nouvelle-Calédonie" en cliquant sur le bouton "Autre pays".
2. Créez un compte en enregistrant vos informations bancaires ainsi que votre plaque d'immatriculation. Une fois votre compte créé, il ne sera pas utile de recommencer l'opération.
3. Sélectionnez votre zone de stationnement sur la carte. Si la géolocalisation de votre appareil est activée, celle-ci sera automatiquement reconnue.
4. Indiquez la durée de stationnement souhaitée.
5. Procédez au paiement en ligne.

GÉRER SES PAIEMENTS À DISTANCE

Grâce à l'application Flowbird, vous pouvez prolonger, réduire ou stopper votre temps de stationnement, à distance. Vous ne paierez que le temps réellement consommé ! Des notifications de rappel vous informeront en amont de la fin de la validité de votre stationnement.

Les tarifs de stationnement au centre-ville et au quartier Latin de Nouméa restent inchangés et seront affichés sur votre écran.

Comme pour le paiement sur les nouveaux horodateurs, plus besoin de ticket de stationnement, les plaques d'immatriculation seront scannées par les agents de la section de surveillance de l'Espace Public pour vérification du bon paiement du stationnement.